

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Suite de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) :
- Examen et vote sur les crédits de la mission *Sécurités* :
 - *Police, gendarmerie, sécurité routière*; sur le compte spécial *Contrôle de la circulation et du stationnement routiers* (M. Yann GALUT, rapporteur spécial)..... 2
 - *Sécurité civile* (M. Patrick LEBRETON, rapporteur spécial)..... 2
- Présences en réunion..... 3

Jeudi

29 octobre 2015

Séance de 11 heures 30

Compte rendu n° 23

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence
de M. Dominique Baert,
Vice-Président,**



La Commission poursuit l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096).

Après l'audition de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, (voir le compte rendu de la commission élargie du 29 octobre 2015 à 9 heures 30⁽¹⁾), la commission des Finances examine les crédits de la mission Sécurités.

Suivant l'avis favorable des rapporteurs spéciaux, la commission adopte l'amendement II-228 du Gouvernement.

*Suivant l'avis favorable de MM. Yann Galut, rapporteur spécial pour la mission Police, gendarmerie, sécurité routière, et Patrick Lebreton, rapporteur spécial pour la mission Sécurité civile, la Commission **adopte** les crédits de la mission Sécurités **modifiés**.*

*Suivant l'avis favorable de M. Yann Galut, elle **adopte** ensuite les crédits du compte spécial Contrôle de la circulation et du stationnement routiers.*

*

* *

(1) http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/commissions_elargies/

Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du jeudi 29 octobre 2015 à 11 h 30

Présents. - M. Dominique Baert, M. Yann Galut, Mme Arlette Grosskost, M. Patrick Lebreton

Excusés. - M. Éric Alauzet, M. Guillaume Bachelay, M. Gilles Carrez, Mme Aurélie Filippetti, M. Jean-Claude Fruteau, M. Marc Le Fur, M. Victorin Lurel, Mme Valérie Rabault, M. Pascal Terrasse

